



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**MONSIEUR ANDRÉ BÉLISLE, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT
CHAUDIÈRE-APPALACHES (CRECA) CONSACRÉ AU SEIN DU CERCLE DES PHÉNIX DE
L'ENVIRONNEMENT**

BREAKEYVILLE, le 19 septembre 2014 – C'est avec une grande fierté que le CRECA accueille la nomination de son vice-président et président de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), M. André Bélisle, comme membre du prestigieux cercle des Phénix de l'environnement.

« André se distingue des autres par sa rigueur intellectuelle, sa capacité de mobilisation et sa persévérance. Que nous parlions de pluies acides ou de grands enjeux énergétiques, en passant par la loi contre les poursuites abusives, les dossiers menés par André visent deux objectifs : la justice sociale et le respect de l'environnement » - a fait valoir M. Guy Lessard, président du CRECA.

Depuis plus de 30 ans, les activités et réalisations de M. Bélisle sont porteuses de solutions et d'espoir de par l'exemple qu'elles véhiculent en matière d'abnégation devant les causes environnementales. Son parcours inspirera certainement les jeunes environmentalistes de partout au Québec et au Canada.

M. Bélisle est devenu le 18 septembre 2014, la 40^{ème} personnalité consacrée au sein de ce prestigieux cercle de sommités québécoises qui ont marqué au fil des ans la cause environnementale. Il devient ainsi le deuxième officier du CRECA à recevoir cette distinction après M. Guy Lessard, président du CRECA, en 1996.

À propos du CRECA

Interlocuteur régional privilégié du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDELCC), le CRECA est un organisme sans but lucratif issu du milieu, qui, depuis 1991, travaille activement à l'implantation d'une vision régionale du développement durable et de l'environnement dans la région de Chaudière-Appalaches.

- 30 -

Source : Cosmin Vasile
Directeur général, CRECA
Téléphone : 418-832-2722
Courriel : cosmin.vasile@creca.qc.ca